



Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019-2020



En 2019-2020, 84 704 étudiants sont accueillis dans les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Strasbourg. Les effectifs ont augmenté de 1,6 % en un an (+1,9 % en métropole). Le taux de poursuite d'études des bacheliers vers l'enseignement supérieur est de 78,2 %, soit 0,8 point de plus qu'au niveau national. La poursuite des bacheliers professionnels vers un BTS croît de 5,2 points tandis que celle des bacheliers technologiques vers un DUT recule de 3,4 points.

84 704 étudiants en 2019
+1 372 étudiants en un an
61,6 % des étudiants sont inscrits dans une formation purement universitaire
3,1 % poids des étudiants alsaciens en France métropolitaine
35,2 % des bacheliers professionnels poursuivent leurs études en BTS

REPÈRES

Tableau 1 Les effectifs de l'enseignement supérieur

Type de formation	Effectifs en 2019	Répartition (en %)		Évolution 2018-2019 (en %)	
		Académie	France métropolitaine	Académie	France métropolitaine
Universités (hors IUT, formations d'ingénieurs et écoles de commerces)*	52 186	61,6	52,6	+2,0	+1,2
Instituts universitaires de technologie (IUT)	3 995	4,7	4,4	-1,3	+0,7
Sections de technicien supérieur (STS)	9 371	11,1	12,0	+1,8	+1,9
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	2 512	3,0	3,0	-1,2	+0,0
Formations d'ingénieurs	4 652	5,5	6,1	+1,2	+2,1
dont universitaires**	1 974	2,3	1,1	+3,5	+2,5
Ecoles de commerce	3 774	4,5	7,3	+0,4	+6,2
dont universitaires	3 337	3,9	0,1	-1,0	-1,0
Autres formations***	8 214	9,7	14,6	+2,2	+3,1
Ensemble	84 704	100,0	100,0	+1,6	+1,9

* Sans doubles inscriptions en CGPE

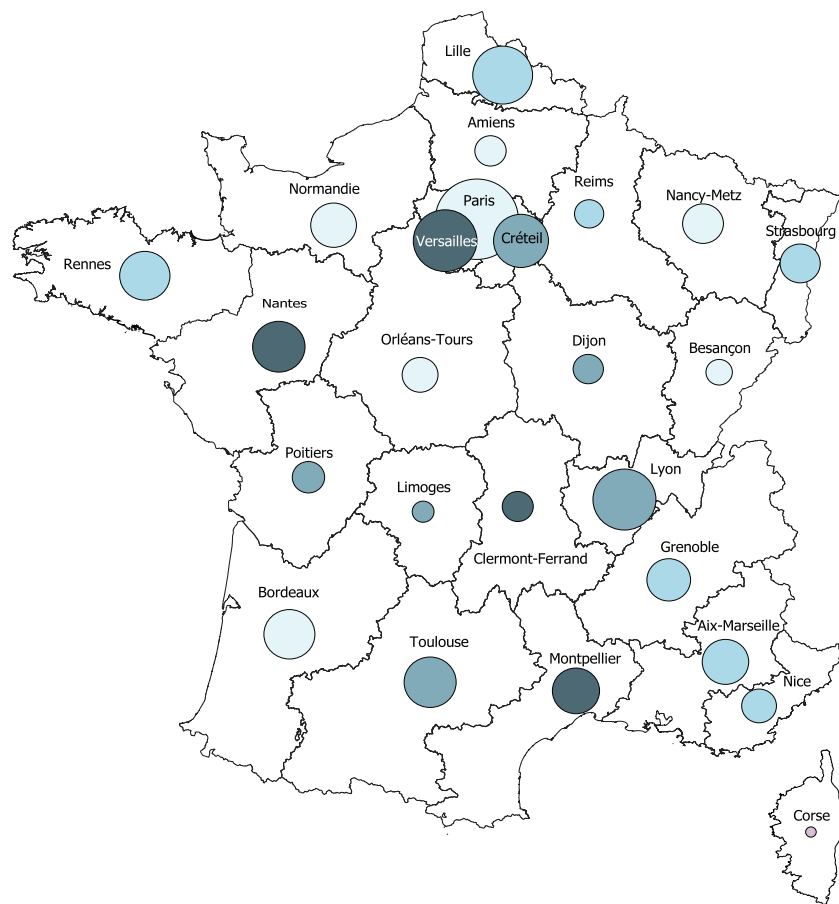
** Hors cycles préparatoires ingénieurs

*** Cette catégorie comprend les écoles paramédicales et sociales, écoles artistiques et culturelles et autres formations.

▲ Dans l'académie, l'offre de formation est principalement structurée autour des formations universitaires qui accueillent 61,6 % des étudiants (soit 9,0 points de plus qu'au niveau national). 4,7 % des étudiants fréquentent un IUT (4,4 % en France métropolitaine). Leur nombre a diminué de 1,3 % en 2019. Parmi les 9 371 jeunes en STS, 27,2 % préparent leur diplôme par la voie de l'apprentissage (+2,2 points en un an). Ils sont 23,6 % en métropole. Les classes préparatoires

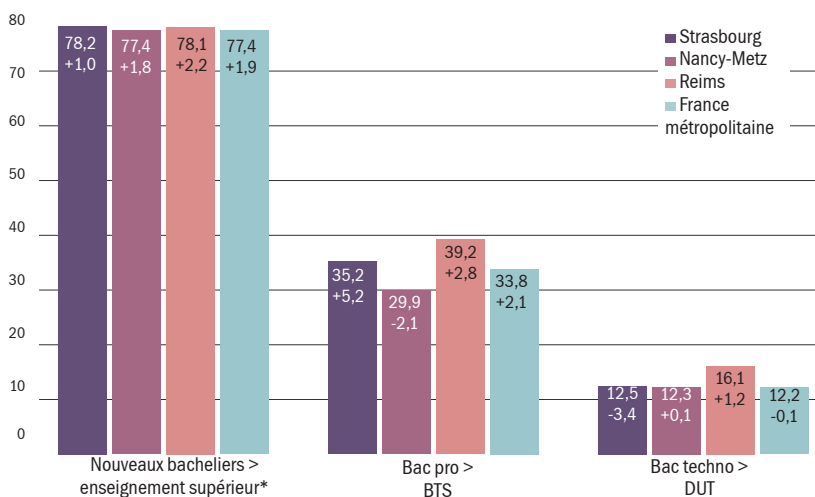
aux grandes écoles regroupent 2 512 étudiants (-1,2% en un an), soit 3,0 % de l'ensemble (niveau similaire au national). Le nombre d'étudiants en formations d'ingénieurs progresse de 1,2 % en un an (+2,1 % en métropole). Après deux années de forte hausse (+6,4 % en 2016 et +7,4 % en 2017), les effectifs d'étudiants en école de commerce sont plutôt stables en 2019 dans l'académie (+0,4 %) alors qu'ils progressent de 6,2 % en métropole.

Carte 1 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur



En 2019, le nombre d'étudiants en Alsace représente 3,1 % de la population étudiante de France métropolitaine. Avec 1 372 étudiants supplémentaires, les effectifs augmentent de 1,6 % en un an. Cette progression est inférieure de 0,3 point à celle du niveau national. Avec 3,8 % d'étudiants supplémentaires en un an l'académie de Nantes enregistre la plus forte hausse. À l'inverse, seule l'académie de Corse perd des étudiants en 2019 (-2,7 %). Dans le Grand Est, les effectifs de l'académie de Reims progressent de 1,6 % et ceux de Nancy-Metz de 0,9 %.

Graphique 1 Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers (en %) et évolution sur un an (en point)



* Sans doubles inscriptions en CPGE

Source : Mélusine / Champ : Ces taux prennent également en compte les inscriptions par la voie de l'apprentissage.

Dans l'académie de Strasbourg, 78,2 % des bacheliers de la session 2019 se sont inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur à la rentrée suivante (+0,1 point par rapport à 2018). Ce taux est supérieur de 0,8 point à celui du national. Le taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels vers un BTS augmente de 3,5 points en 2019 dans l'académie (+2,1 points en France métropolitaine). La poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT recule de 3,4 points dans l'académie alors qu'elle reste plutôt stable en France métropolitaine.

Champ

Sont pris en compte les inscriptions principales des étudiants (hors inscriptions simultanées en CPGE). Lorsque l'université a des antennes ou des composantes dans une autre académie que la sienne, les effectifs d'étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne ou de la composante. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Définitions

- Taux de poursuite d'étude : ensemble des bacheliers de l'académie de la session 2019 qui s'inscrivent à la rentrée 2019 dans un établissement d'enseignement supérieur, rapporté aux bacheliers de la session 2018.

Sources

Les données sont issues des systèmes d'information SISE, Scolarité et Sifa, des enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur et d'enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte.